

VOIES D'ACCES  
EN SANTE

Audioprothésiste

## Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste

### **NOUVEAU PROGRAMME**

Accessible en : formation initiale,  
formation continue.





## UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, l'Université de Lille a mis en place à la rentrée 2020 une nouvelle offre de formation dans ses quatre champs de formation articulés avec ceux de la recherche. Les diplômes de licence, DEUST, BUT\*, licence professionnelle, master et les formations de santé sont entièrement renouvelés dans leurs programmes et modalités pédagogiques. Cette offre, conçue dans une approche par compétences, répond aux besoins du milieu socioprofessionnel : plus décloisonnée et ouverte sur un monde en transition.

L'université place l'étudiant au cœur de ses préoccupations pour favoriser son implication et sa réussite en proposant des cursus adaptés dans leur nature, leur organisation, leur rythme et leurs pratiques pédagogiques aux différents publics d'apprenants et à leurs projets personnels et professionnels.

\* Bachelor Universitaire de Technologie : nouveau diplôme de référence des IUT

## PRÉSENTATION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'AUDIOPROTHÉSISTE

L'audioprothésiste est un technicien professionnel de santé. Il conçoit, réalise et adapte des prothèses auditives destinées à des patients malentendants ou sourds.

L'audioprothésiste opère sur prescription médicale. Il exerce principalement en libéral.

## COMPÉTENCES ACQUISES

Pour exercer le métier d'audioprothésiste, il faut être titulaire du diplôme d'État (DE) correspondant au métier. Le diplôme d'État d'audioprothésiste est délivré aux étudiants ayant satisfait avec succès aux épreuves des examens de fin de première, de deuxième et de troisième années, et ayant soutenu avec succès leur mémoire de recherche.

Le DE d'audioprothésiste se prépare en 3 ans.

# PRINCIPALES MATIÈRES ENSEIGNÉES

Le programme des études est orienté vers les mathématiques et les sciences physiques mais aussi l'anatomie, l'audiométrie et, bien sûr, les pathologies de l'audition et l'épidémiologie de la surdité.

Chacune des trois années d'études fait l'objet d'un examen terminal portant sur l'ensemble des matières enseignées dans l'année. Une seule session est organisée annuellement.

L'obtention d'une note moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble des travaux pratiques et des stages conditionne chaque année l'autorisation de se présenter aux examens.

Aucun étudiant ne peut redoubler plus de deux des trois années d'études. Nul ne peut être autorisé à tripler une année d'études sauf autorisation exceptionnelle accordée par le Doyen de la Faculté de Médecine sur proposition du Directeur de l'enseignement.

La soutenance du mémoire de recherche ne peut se faire qu'après la validation de la troisième année d'études.

## STAGES : 1<sup>ère</sup> année

- 10 semaines dans un service O.R.L. Hospitalier comprenant un département d'exploration fonctionnelle audio-vestibulaire
- 4 semaines à plein temps dans un Laboratoire d'Audioprothèse dont d'Audioprothésiste responsable possède l'agrément de Maître de Stage
- 2 semaines à plein temps dans une institution gérontologique

## STAGE : 2<sup>ème</sup> année

- 16 semaines dans un laboratoire d'audioprothèse dont l'audioprothésiste responsable possède l'agrément de Maître de Stage

## STAGE : 3<sup>ème</sup> année

- 16 semaines dans un laboratoire d'audioprothèse dont l'audioprothésiste responsable possède l'agrément de Maître de Stage

## COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE :

DE d'audioprothésiste

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations :  
[www.univ-lille.fr/formation](http://www.univ-lille.fr/formation)

## CONTACT ADMINISTRATIF

- Faculté de Médecine de Lille
- Pôle Formation : 59045 Lille cedex
- Métro : Ligne 1, station CHR Eurasanté
- Tél : +33(0)3 20 62 69 00

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Département d'audioprothèse :  
Professeur Christophe Vincent

## ACCOMPAGNEMENT

### SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.  
[www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/](http://www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/)

### BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.  
[www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/](http://www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/)

### Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.  
[www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/](http://www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/)

### Formation continue et alternance

- Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA). <http://formation-continue.univ-lille.fr/>  
Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00  
[formationcontinue@univ-lille.fr](mailto:formationcontinue@univ-lille.fr)  
[vae@univ-lille.fr](mailto:vae@univ-lille.fr) - [alternance@univ-lille.fr](mailto:alternance@univ-lille.fr)

### Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/en-programme-international/>
- Pour le programme Erasmus+ : [erasmus-students@univ-lille.fr](mailto:erasmus-students@univ-lille.fr)
- Pour les autres programmes et conventions : [intl-exchange@univ-lille.fr](mailto:intl-exchange@univ-lille.fr)
- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>  
NB : une compétence attestée en français est exigée.

## AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil...

Plus d'informations sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>